



Archidiocèse de Kinshasa

CONSEIL PRESBYTERAL

« Si le Seigneur ne garde la ville, la sentinelle veille en vain » (Ps 127, 1)

DÉCLARATION DU CLERGE FACE À L'INSÉCURITÉ DANS LES INSTITUTIONS ECCLÉSIASTIQUES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE KINSHASA

A tous nos Sœurs et Frères et, Congolaises et Congolais,

1. Réunis en Conseil presbytéral, nous, prêtres Membres du Presbyterium de l'Archidiocèse de Kinshasa, exprimons notre profonde préoccupation face à la recrudescence de l'insécurité qui frappe notre ville, notre population et, de manière croissante, nos paroisses, et autres Institutions ecclésiales. Ce qui n'était autrefois que des actes isolés de délinquance tend aujourd'hui à prendre la forme d'une criminalité organisée dirigée contre nos paroisses et autres structures. Nous tenons à dénoncer avec force cette spirale de violence.

2. En effet, les informations recueillies dans nos communautés révèlent une situation particulièrement alarmante, voire intolérable. Nous déplorons notamment la mort tragique de la sentinelle de la paroisse Saint François de Sales, ainsi que les agressions dont ont été victimes plusieurs prêtres, religieux, religieuses et séminaristes. Les cas les plus récents enregistrés à Sainte Agnès de Ndjili et à la paroisse Saint Théophile de Kimbanseke, où un vicaire a été grièvement blessé lors d'une attaque nocturne, demeurent particulièrement préoccupants. Nous constatons également que plusieurs de ces agressions sont perpétrées par des groupes organisés, parfois lourdement armés et opérant sous couvert d'uniformes assimilables à ceux des forces de la Police Nationale Congolaise et des FARDC. Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces actes criminels qui portent atteinte à la dignité humaine et à la liberté de culte.

3. À ces violences s'ajoutent des actes de vandalisme, de profanation et de destruction visant les sacristies, les archives, les équipements pastoraux et les objets de dévotion. Il s'agit surtout d'atteintes graves contre des institutions qui œuvrent quotidiennement pour l'éducation, la santé, la promotion humaine, la réconciliation et la cohésion sociale. Nous voulons également dénoncer l'indifférence et le sentiment d'impunité qui semblent entourer plusieurs de ces actes.

4. Face à cette situation, nous en appelons aux Autorités politico-administratives et sécuritaires afin qu'elles assument pleinement leur responsabilité constitutionnelle de garantir la sécurité des personnes et de leurs biens. De ce fait, nous exigeons l'ouverture d'enquêtes sérieuses et transparentes en vue d'identifier et de traduire en justice les auteurs ainsi que les éventuels commanditaires de ces actes. Nous sollicitons une collaboration étroite et renforcée entre les Forces de l'ordre et les responsables locaux afin de sécuriser les sites particulièrement exposés.

5. Tout en encourageant nos communautés paroissiales à demeurer vigilantes, unies et solidaires, nous exprimons notre proximité fraternelle avec les victimes de ces violences.



Archidiocèse de Kinshasa

CONSEIL PRESBYTERAL

Fidèles à notre mission prophétique, nous réaffirmons que la sécurité, la justice et la paix sont possibles lorsque chacun assume avec responsabilité sa part de devoir au service du bien commun.

6. Que le Seigneur, Prince de la Paix, protège notre Archidiocèse, reconforte les victimes et éclaire les responsables de la Nation. Puisse-t-il accorder à notre Pays le don précieux de la paix et du vivre-ensembles harmonieux.

Fait à Kinshasa, le 10 juin 2026.

Pour le Conseil presbytéral

Abbé Jean-Freddy BOBO, Modérateur

Jean-Freddy S. BOBO
